



Hudson

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par Susan McKercher, greffière par intérim:

Que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville d'Hudson sera, en 2024, en vigueur pour son troisième exercice financier. Le sommaire du rôle d'évaluation foncière a été déposé à mon bureau le 13 septembre 2023 et toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle d'évaluation foncière sur le site internet de la Ville à l'adresse suivante:

<https://hudson.quebec/services/tresorerie/evaluation-fonciere/>

Il est également possible d'en prendre connaissance à l'Hôtel de Ville, au 481 rue Main, Hudson, durant les heures régulières qui sont de 08h30 à 16h30, du lundi au jeudi et de 08h30 à 13h00 le vendredi.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé à :

MRC de Vaudreuil-Soulanges
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 1Y5
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Hudson
Ce 13 septembre 2023


Susan McKercher
Greffière par intérim / Interim Town Clerk

PUBLIC NOTICE

Is hereby given by Susan McKercher, Town Clerk by interim:

That the three-year property assessment roll for the Town of Hudson shall be in force in 2024 for its third fiscal year. The summary of the property assessment roll was tabled at my office on September 13th, 2023, and anyone wishing to do so may consult the property assessment roll on the Town's website at:

<https://hudson.quebec/en/services/treasury/property-assessment/>

It is also possible to anyone wishing to do so may consult it at Town Hall, 481 Main, Hudson, during regular office hours which are from 8:30 a.m. to 4:30 p.m., from Monday to Thursday and from 8:30 a.m. to 1:00 p.m. Friday.

In accordance with Section 74.1 of the *Act respecting municipal taxation*, notice is also given that any interested party in this regard may file, at any time during the fiscal year during which an event justifying a modification of the roll occurs, an application for review under Division I, Chapter X of the Act, on the grounds that the assessor did not make an alteration to the roll that he ought to have made pursuant to section 174 or 174.2 of the Act.

To be admissible, such a request for revision must meet the following conditions:

- be filed within the fiscal year during which an event justifying a modification to the roll occurs, according to the law, or during the following fiscal year;
- be filed at the following address or sent by certified mail to:

MRC de Vaudreuil-Soulanges
280, boulevard Harwood
Vaudreuil-Dorion (Québec)
J7V 1Y5
- be made on the appropriate form available at the above-mentioned location;
- include the amount required in the MRC de Vaudreuil-Soulanges' by-law and must apply to the unit of assessment indicated in the application.

Given at Hudson
This 13th day of September 2023